

Marie Moret à monsieur Chaumont, 22 août 1889

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Chaumont](#) est destinataire de cette lettre
[Ducruet, Isanie](#) est cité(e) dans cette lettre
[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation1 p. (36r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chaumont, 22 août 1889,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2125>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [22 août 1889](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Chaumont](#)

Lieu de destination 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

Description

Résumé

Marie Moret prévient qu'elle retarde de quelques jours son arrivée dans l'appartement de Gaston Ganault à Paris.

Mots-clés

[Voyage](#)

Personnes citées

- [Ducruet, Isanie](#)
- [Ducruet, Joseph](#)
- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Ducruet, Isanie

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Agriculture
- Domestique

Biographie Épouse de [Joseph Ducruet](#), cocher de Marie Moret et de Jean-Baptiste André Godin à partir d'avril 1876. Joseph et Isanie Ducruet sont au service de Marie Moret jusqu'en novembre 1889. Ils s'installent alors à La Chapelle-Gauthier en Seine-et-Marne pour reprendre l'exploitation agricole familiale. Ils sont remplacés à Guise par monsieur et madame [Roger](#). Isanie a une sœur, prénommée Maria.

Nom Ganault, Gaston (1831-1894)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Armée

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1831 à Laon (Aisne) et décédé en 1894 à Vorges (Aisne). Gaston Ganault étudie le droit à Paris et devient avocat à Laon (Aisne). Pendant la guerre franco-prussienne de 1870, il est capitaine-adjudant des mobilisés de Maine-et-Loire. Adjoint au maire de Laon en 1870, Gaston Ganault est élu en même temps que Godin représentant de l'Aisne à l'Assemblée nationale en 1871. Il visite le Familistère de Guise vers 1873. Il ne se représente pas aux élections législatives en 1876 et 1877, mais il est à nouveau député de l'Aisne de 1881 à 1889. Gaston Ganault est choisi en février 1881 par Godin comme un de ses exécuteurs testamentaires. Il assiste aux funérailles de Godin le 19 janvier 1888 à Guise et à la cérémonie d'inauguration du mausolée du fondateur du Familistère et de la statue à son effigie sur la place du Palais social le 2 juin 1889. Il reste, avec sa femme, très proche de Marie Moret et lui prête son appartement parisien en octobre 1889.

NomChaumont

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéEmployé/Employée

BiographieConcierge du domicile du député Gaston Ganault à Paris au 46, rue Notre-Dame-des-Champs à la fin du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familiotthe 22 aout
1889

Monsieur Chaumont,

Tous nous connaissons indi-
rectement, vous et moi, par ce que
Monsieur Ganault député de l'Aisne
nous a fait savoir respectivement
l'un de l'autre.

Il nous a dit que mon cocher, M.
Joseph Docquet et sa femme, me
préviendraient à Paris et arriveraient
chez vous le 1^{er} courant. Des affaires
nous obligent à différer de leur au-
fréq^{ue} jolies peut-être ce départ.

Je saisis donc, en vous avertis-
sant de ce petit délai, l'occasion
d'entrer en rapports directs avec
vous dont M. Ganault m'a dit
le plus grand bien.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma parfaite
considération

Marie Gadon